

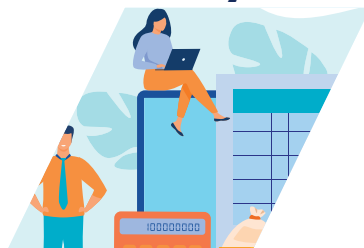


6



TRAVAUX

7



BUDGET

10



ÉCOLES

■ ATELIERS EN EXTÉRIEUR SOUS LE SOLEIL POUR LES BERGERONNETTES

INSTALLATION DU MATÉRIEL
SUR LES TERRAINS ANNEXES AU COSEC





Mes Chers Concitoyens,

Voilà à présent le bilan d'un an de mandat. Aussitôt après les élections nous nous sommes mis au travail, plusieurs chantiers étaient en cours, certains ralentis par la crise sanitaire. Je citerai les plus importants, le square, qui ouvrira cet été, la ZAC de la Harange et surtout le projet de nouvelle école dont la commission d'appel d'offre a retenu 3 architectes sur les 52 qui ont répondu. Une nouvelle commission se réunira le 8 juillet pour en retenir un seul qui sera chargé de la conception et du suivi des travaux qui devraient débuter fin d'année ou début 2022.

Et puis, nous avons mis en route le projet de Police Municipale et l'agence postale communale, l'un et l'autre verront le jour au deuxième semestre de cette année. Un marché a été lancé pour l'acquisition d'une balayeuse qui sera opérationnelle à la rentrée.

Enfin la continuité du contrat de performance énergétique, une étude pour les économies d'énergie sur les bâtiments communaux et la liaison entre ces bâtiments par la fibre.

Un algéco sera installé au quartier Jeanne D'Arc pour les permanences sociales.

La démolition de l'ancien restaurant « Le Mont Blanc », rue du moulin, la procédure est en cours.

L'aménagement d'un logement d'urgence, rue du tir.

Je citerai également la mise à disposition de deux appartements, pour la période hivernale, afin d'accueillir les sans-abris avec l'association ALISES, ainsi que le COSEC et le hall de la salle de la Jeunesse pour les tests PCR avec l'Equipe de Soins Primaires de la commune.

Tout cela a été réalisé avec la détermination de mon équipe que je remercie chaleureusement. Je n'oublierai pas non plus les élections Régionales et Départementales des 20 & 27 Juin, où il a fallu doubler les bureaux et dont l'effectif est un casse-tête pour le personnel administratif et les élus pour trouver des assesseurs.

Il n'y aura pas d'expression politique de la part de la majorité, je ne prends pas la peine de répondre au critique de l'opposition, je préfère laisser une page pour mettre à l'honneur et rendre hommage au personnel soignant qui a œuvré sans relâche pour le bien-être de nos concitoyens lors de la crise sanitaire.

Pour conclure, je tiens à remercier tout le personnel communal et les élus pour le travail accompli.

Je vous souhaite un bel été avec les restrictions sanitaires assouplies, tout en vous demandant d'être vigilant et de respecter certains gestes barrières.

Prenez soin de vous

Le maire, **Jean-Pierre Weber**

■ LE SQUARE DIT « DES MÉLÈZES »

Le Square dit « des Mélèzes » sera opérationnel dès le mois de juillet. Il s'appellera « Square de La Providence »

Le site sera ouvert tout l'été de 8h à 22h.

Ce parc a été aménagé pour être un lieu d'agrément pour les adultes et de jeux pour les enfants.

Les enfants seront sous la responsabilité de leur accompagnateur. Il faudra veiller aux conditions d'utilisation prescrites pour chaque jeu et agrès, afin d'éviter tout accident.

Le Square sera interdit aux chiens, vélos, cyclomoteurs, skate-board et aux jeux de ballons.

Il sera interdit de fumer dans l'enceinte du parc.



LA FIBRE



Le déploiement de la fibre optique est en cours sur la commune. Préparez-vous ! Pour assurer un raccordement de votre logement réussi à la fibre, vous pouvez d'ores et déjà vous préparer. La fibre empruntera le même chemin que votre ligne téléphonique. L'accès doit être dégagé et propre. Les arbres alentour doivent être élagués si l'arrivée se fait en aérien. Les fourreaux ne doivent pas être bouchés si la ligne est souterraine. Pour les immeubles, lotissements et bâtiments équipés en façade, une convention doit être signée entre l'exploitant des futurs réseaux et le propriétaire du logement. Une réunion d'information, pour les habitants, aura lieu au mois de septembre.

Vous retrouverez toute les informations sur : <https://www.losange->

RUE DE LEXY

Réfection de la chaussée rue de Lexy effectué par les services du Conseil Départemental de Meurthe & Moselle.



ÉLAGAGE

Elagage des arbres sur la commune

ZAC DE LA HARANGE

Le gros œuvre des 45 maisons a bien avancé sur la ZAC de la Harange



EGLISE DE RÉHON CENTRE

Nettoyage en traitement par pulvérisateur du toit de l'église de Réhon centre et contrôle des tuiles en ardoises défectueuses.





FLEURISSEMENT

Le fleurissement et l'embellissement de la ville sont des éléments majeurs d'un accueil de qualité, du renforcement de son attractivité et de son cadre de vie.



BUDGET 2021

Qu'est-ce qu'un budget primitif ?

Un budget primitif est un document standardisé dans lequel sont prévues et autorisées par le Conseil Municipal les recettes et dépenses de la commune pour une année civile ; le budget est donc un outil d'autorisation et de prévision indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité, tout comme peut l'être la tenue d'un budget au sein d'une famille.

Le budget primitif est voté avant le 15 avril de l'année d'exécution du budget. Il s'agit d'un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Mais en cours d'année, des "décisions modificatives" sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. A titre exceptionnel et compte-tenu de la pandémie liée au COVID19, cette année le budget primitif a été voté le 28 mai.

Il peut arriver que toutes les dépenses inscrites au budget, tout comme les recettes, ne soient pas réalisées (décalage dans le temps, autres priorités, modification ou abandon de certains projets). C'est pourquoi l'exécution effective du budget est consignée dans un autre document, le « compte administratif », qui ne reprend que les réalisations effectives.



Le budget comprend deux sections :

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

Dépenses : personnel, alimentation, assurances, consommation d'eau, produits d'entretien, intérêts des emprunts, entretien du patrimoine, indemnité de fonction...

Recettes : impôts locaux, location de bâtiments, produits des services (restauration scolaire...), dotation globale de fonctionnement de l'État...

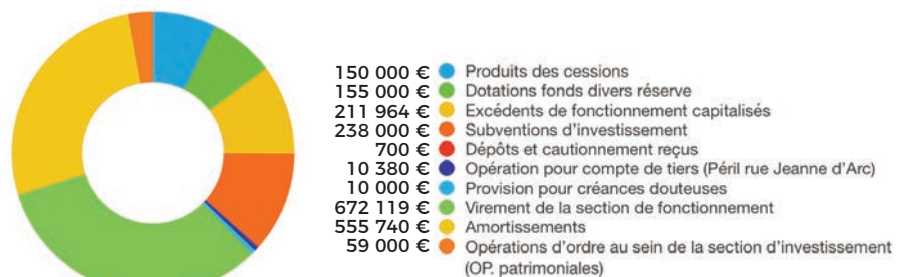
INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la collectivité.

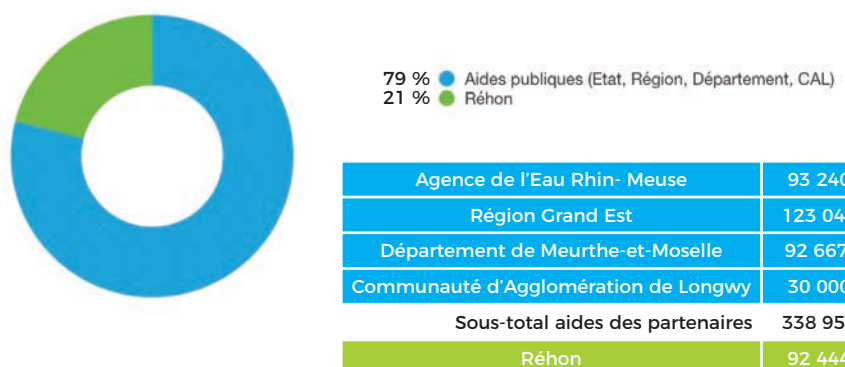
Dépenses : remboursement du capital des emprunts, construction d'un nouveau bâtiment, gros travaux de voirie, achat d'un terrain, achat de véhicule, mobilier...



Recettes : vente d'un terrain, réalisation d'un emprunt, subvention attribuée par les partenaires, taxes d'aménagement (urbanisme), fonds de compensation de la TVA...



FINANCEMENT DU SQUARE DES MÊLÈZES



LES OPÉRATIONS PRINCIPALES INSCRITES AU BUDGET PRIMITIF 2021 SONT LES SUIVANTES :

- Mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux (Ad'Ap)
- Poursuite du marché d'entretien et de maintenance de l'éclairage public
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle école
- Poursuite de l'aménagement de la zone de la Harange 2
- Déploiement de la fibre sur le territoire communal
- Finalisation de l'aménagement du square dit « des Mélèzes »
- Poursuite de la réhabilitation du parc locatif
- Aménagement du quartier Jeanne d'Arc / Friches Didier
- Introduction d'une réflexion sur le contrôle de la chauffe
- Création d'une police municipale
- Installation d'un local au sein du quartier Jeanne d'Arc
- Resurfacement des rues de la Vigne et de Chénières

- La mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux (Ad'Ap) :

Un diagnostic accessibilité a été confié au Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-Et-Moselle (CAL54), et une prorogation du délai de dépôt d'un agenda d'accessibilité programmé (AD'AP) a été accordé par M. le Préfet. Le diagnostic ayant été présenté, la commission travaux et le bureau municipal ont choisi d'inscrire l'accès à l'église de Rehon centre ainsi qu'un accès temporaire à la garderie au budget de 2021.



- **Marché d'entretien et de maintenance de l'éclairage public** : La société INEO est attributaire du marché depuis octobre 2019 et une première phase

d'investissement (reconstruction du patrimoine) a été réalisée à hauteur de 248 564,64 € TTC en 2020. En 2021, la deuxième et dernière phase de reconstruction s'élèvera à un montant de 231 050,45 € TTC (sans les avenants sur les autres postes ; en cours de validation par les élus).

- **Maîtrise d'œuvre - Nouvelle école** : La commune dispose de 3 bâtiments scolaires, dont 2 nécessitent de lourds investissements de remise en conformité dû à un déficit d'entretien. L'éducation Nationale et le SCOT proposent de regrouper l'ensemble de ces écoles. Dans cette perspective, la ville a missionné le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-Et-Moselle (CAL 54) en tant qu'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Un Avis d'Appel Public à la Concurrence a été lancé le 22 février 2021 concernant l'organisation d'un concours restreint afin de retenir un Maître d'œuvre. Celui-ci devrait être retenu courant juillet afin de travailler avec les services et les enseignants dans le but de préparer le marché de travaux.

- **ZAC de la Harange 2** : Par une convention publique d'aménagement en date du 7 Janvier 2004, renouvelée le 22 Février 2018 jusqu'en 2023, la commune de

REHON a concédé à la SOLOREM Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 9 390 600€, dont le siège social est à NANCY – 1 Rue Jacques Villiermaux – BP 33730 – 54098 NANCY CEDEX, les opérations d'aménagement d'une zone à destination d'habitation sur le secteur d'Heumont, sous forme de Zone d'Aménagement Concerté.

45 parcelles individuelles ont été vendues.



- **Résidence Séniors** : Comme cela était prévu initialement au sein de la ZAC de la Harange II une résidence devrait être créée afin de répondre aux attentes d'un public sénior sur le secteur d'Heumont. L'objectif est de créer un lieu de vie privilégié pour seniors non-dépendants. Ouverte et accessible au plus grand nombre, conçue pour la sécurité et le bien-être des résidents. L'objectif est de créer au cœur du quartier d'Heumont à

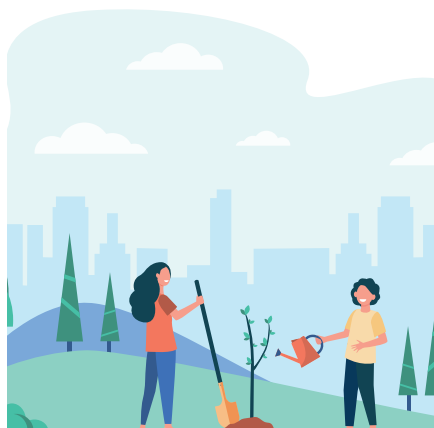
proximité des services, des solutions d'hébergement adaptées aux besoins spécifiques des aînés en leur facilitant le quotidien. Parce que les seniors d'aujourd'hui ont des attentes différentes, la commune de REHON souhaite s'engager (au travers de cette réalisation et des services proposés) à concevoir, en partenariat avec des promoteurs ou bailleurs, un cadre de vie privilégié alliant sécurité et convivialité. La notion de qualité de vie est le cadre de référence de cette future résidence dont les principes directeurs sont le respect de la dignité et l'autonomie. Rester autonome pour un sénior, c'est demeurer actif et libre de participer s'il le souhaite, à la vie collective, d'être consulté et de se sentir responsable et respecté.



- Déploiement de la fibre sur le territoire communal

La commune a sollicité son intégration en 2018 à la tranche ferme du programme FTTH mené par la Région Grand Est afin de bénéficier du déploiement de la fibre optique. L'aménagement numérique des territoires en Très Haut Débit (THD) est une préoccupation majeure des habitants et des entreprises de la région Grand Est. Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) de Longwy a été installé mercredi 20 novembre 2019. C'est le 26ème NRO du département de la Meurthe-et-Moselle et ce dernier permettra de raccorder au Très Haut Débit plusieurs communes alentours : Réhon, Cutry, Herserange...
Site web : <https://www.losange-fibre.fr/communes/rehon>

- **Aménagement du square dit "des Mélèzes"** Il doit conserver la tranquillité, créer un espace de rencontre, de



convivialité, et assurer la sécurité aux usagers. Afin de faciliter la traversée et l'usage du square, des allées structurantes en stabilisé ont été créées donnant accès depuis l'entrée aux différentes entités du parc. Afin d'assurer la sécurité des enfants un sol amortissant et une grille ont été posés sur les aires de jeux. Le marché a été attribué pour un montant total de 394 700,00 € HT. Les travaux sont terminés, le square sera ouvert cet été une fois derniers ajustement réalisés.

Financement de l'opération "Aménagement du square des Mélèzes" :

Coût total de l'opération : 517 676,55 € TTC

- Financement par les partenaires (Etat, région...) : 79 % (338 953 € HT)
- Financement par la ville de REHON : 21 % (92 444,12 € HT soit 110 932,94 € TTC) (Surface totale du square : 4 650 m² ; les travaux ont donc coûté 23,86 € / m².)

Détail des subventions attribuées par les partenaires :

- Agence de l'Eau Rhin- Meuse : 93 240 €
- Région Grand Est : 123 046 €
- Département de Meurthe-et-Moselle : 92 667 €
- Communauté d'Agglomération de LONGWY : 30 000 €

Sous-total : 338 953 € HT

- **Réhabilitation du parc locatif** : Le choix pour 2021 est de réhabiliter : Un appartement pour accueil d'urgence se situant 8 rue du Tir. Le local actuel de la Poste, afin d'en faire le futur local de la Police Municipale.

- Quartier Jeanne d'Arc / Friches Didier

Une réflexion est menée avec la ville Longwy, MMH et Batigère concernant la dépollution et l'aménagement du quartier « Jeanne d'Arc / Friches Didier ». Batigère envisage la construction de 19 logements sur le territoire communal. Le permis de construire devrait être déposé au cours du 4ème trimestre 2021 et le chantier devrait démarrer au 3ème trimestre 2022. Il est envisagé la construction par Batigère sur REHON de 19 logements locatifs individuels (sept T2 ; dix T3 et deux T4). Il est envisagé sur LONGWY la construction de 10 pavillons individuels locatifs T4 par Batigère et de 20 pavillons locatifs T5 duplex avec garage accolé par MMH.

- Réflexion sur le contrôle de la chauffe



La commune souhaite lancer un audit dans le cadre de la perspective du lancement d'un marché de contrôle de la chauffe.





LES ÉCOLES

Malgré le contexte sanitaire qui a perturbé les projets scolaires, les enseignants de la commune mettent tout en œuvre pour continuer à proposer des activités variées et attrayantes aux enfants.

Afin de compenser l'annulation de la classe transplantée qui devait avoir lieu en juin 2021 pour les CM1 et CM2, la municipalité a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle aux écoles. Cela permettra d'organiser un concert dans chacune des deux écoles au mois de juin.



■ ÉCOLE MICHEL DINET REHON CENTRE



A l'école MICHEL DINET, les élèves ont célébré Carnaval en se rendant costumés à l'école.

Les CP ont également fêté le 100ème jour d'école de l'année en relevant différents défis autour du nombre 100.



■ ÉCOLE HEUMONT

A l'école élémentaire d'Heumont, les élèves ont participé à un projet cirque s'étalant sur plusieurs séances au cours desquelles des intervenants sont venus présenter différents ateliers. Les enfants ont ensuite pu s'entraîner à la pratique des arts du cirque.

FERMETURE DE CLASSE À L'ÉCOLE D'HEUMONT

L'Éducation Nationale a décidé de fermer une classe pour l'ensemble du groupe scolaire d'HEUMONT pour la rentrée 2021/2022. Une décision sans concertation, sans même prendre en compte la situation évolutive de la commune. Les parents d'élèves ainsi que les élus se mobilisent contre cette fermeture.



Ceci aura pour conséquence des cours doubles à tous les niveaux, des classes en forte augmentation d'effectifs, avec une moyenne supérieure à 25 élèves/classe, un cours de GS maternelle /CP à la maternelle et un CP/CE1 au primaire.

Fermer une classe aujourd'hui est un non-sens. Cette décision conduira à la surcharge de toutes les classes, à la dégradation de la qualité des apprentissages des élèves et à l'impossibilité du respect des distances et gestes barrières imposés par le contexte sanitaire actuel.

Beaucoup de nouvelles constructions sont en cours à la ZAC de la HARANGE 2, cela engendrera de futures inscriptions pour l'école.

Une pétition signée par beaucoup de personnes dont des élus a été envoyée à l'Inspection de l'Éducation Nationale. Les enfants ne sont pas des chiffres, mais bel et bien notre avenir !

Un comptage des élèves sera effectué le jour de la rentrée par Mme DUMET, inspectrice de l'éducation nationale, afin d'évaluer si cette fermeture peut être suspendue. Chaque enfant qui sera inscrit à l'école d'HEUMONT au cours de l'année scolaire 2021-2022 pourra être pris en compte dans la décision finale pourvu que le projet d'inscription ait été signalé à la mairie avant le 1er septembre 2021.

M. Le Maire ne refusera aucune inscription quelle que soit la situation, L'Éducation Nationale prendra ses responsabilités !

GARDERIE 1.2.3 SOLEIL

L'hiver dans tous ses états à la garderie 1.2.3 Soleil

Une multitude d'animations et de jeux pour célébrer la féerie de l'hiver et des fêtes de fin d'année ont été proposées aux enfants pour la session du mois de décembre 2020





Le carnaval et la nature !

Tels étaient les thèmes de la session pour les vacances de Février à la garderie 1 2 3 Soleil. Les enfants ont participé à la création de décors, de masques et d'activités manuelles autour du carnaval. Ils ont fait des jeux manuels et des jeux en extérieur grâce à la météo clémente. Sans oublier un après-midi festif où les enfants se sont déguisés.

Ainsi que des activités en rapport avec la nature, les animaux et les plantes... Avec la fabrication de mangeoires à oiseaux, plantations.

De nombreuses autres activités et surprises ont fait le bonheur des petits vacanciers.





L'ACTION ESP COVID

Les actions de l'association Equipe de Soins Primaires de Réhon (ESP REHON) ont débuté depuis le mois de mars 2020, pour regrouper les soignants locaux mobilisés (ville et Hôpital), pour partager les protocoles, récolter et distribuer le matériel (Equipement de protection Individuel) distributions des dons des particuliers pour les professionnels de la ville

Les buts étaient simples : assurer la santé, la continuité des suivis et de l'accès aux soins pour tous, et la protection des soignants dans un contexte de pénurie d'accès aux matériaux de protection.

POUR CELA, DIFFÉRENTES INITIATIVES POUR NOS HABITANTS, POUR LES PATIENTS :

La mise en place d'une équipe COVID à domicile

(les infirmiers libéraux de la commune organisés pour aller auprès des patients instables infectés dans les domiciles, avec une voiture et du matériel dédié spécifiquement pour cela) avec accès à la salle des sports inoccupée du COSEC pour prendre nos douches avant notre retour dans nos familles, et stocker notre matériel (oxygène, masques, désinfectants..).

Le suivi au cabinet et sous conditions des consultations médicales, et /ou en télé-suivi des patients infectés COVID

(suivis réalisés par les médecins et les infirmiers libéraux).

Dès le 13 Mai 2020 : mise en place du premier "drive PCR COVID" par les infirmiers sur le parking du COSEC

(entre midi après les tournées des soins du matin) avec ensuite le transfert de celui-ci (en intérieur, au chaud!) vers la salle de la Jeunesse dès Octobre 2020.

Différentes périodes des tests COVID PCR

(écouvillons, et ou tests salivaires depuis peu) Salle de la Jeunesse : du 26 octobre 2020 au 27 novembre 2020, reprise dès le 15 février 2021 jusqu'au 4 juin 2021 (Du lundi au vendredi entre 12h30 et 14h15, ouvert à tous, sans ordonnance et sans rendez-vous).

Un total de 4183 tests PCR réalisés, en plus de la réalisation des tests antigéniques par une pharmacie membre ESP.

La participation des infirmiers de l'ESP aux actions "aller vers"

(dépistages PCR et prévention) auprès des personnes précaires, sur différentes communes "Quartiers politiques de la Ville ", les 21 et 22 décembre 2020 (MONT SAINT MARTIN ET HERSERANGE), ainsi que le 02 mars 2021 (sur MONT SAINT MARTIN) 3 journées d'actions.

La réalisation des vaccinations "drive bébé" par un médecin de l' ESP lors du premier confinement

(afin de poursuivre absolument la vaccination "standard" des enfants en bas âge)

Les contributions à la mise en place du centre de vaccination de la plaine des Jeux de Longwy

associé avec DR VAUTHIER et la Ville de LONGWY (dès le 15 janvier 2021)





Les vaccinations COVID

(sous ASTRAZENECA et MODERNA) au sein du cabinet médical avec l'aide des 3 médecins et des infirmiers libéraux (plus de 200 patients vaccinés via cette collaboration ESP , et selon la disponibilité des doses)

Les vaccinations COVID

(sous ASTRAZENECA et JONHSON) par les deux pharmaciens de notre ESP au sein de leurs officines respectives.

Les renforts vaccinations nombreux

(des médecins et des infirmiers) toutes les semaines, lors de leurs temps libres et en plus de leurs activités "classiques", sur l'hôpital local ou sur le centre de vaccination de la plaine des Jeux de LONGWY pour répondre aux besoins des personnels pour assurer une couverture vaccinale sur le Pays Haut

Renforts des infirmiers libéraux

En Avril 2020, lors de leurs repos au sein d'un EHPAD local en difficultés à cause du COVID sur plusieurs jours, via 3 infirmiers de l'ESP : participation aux soins auprès des résidents infectés et aide à la mise en place des protocoles.

Les heures de réunions, et de visioconférences

(auprès des Autorités et des instances, ARS, CPAM, Sous-Préfecture 54, de la cellule de coordination locale, auprès des hôpitaux et des autres structures coordonnées locales et voisines...)

L'initiative d'une réunion spéciale "vaccination COVID" sur la Mairie de Réhon

(sous conditions strictes) le 1er avril 2021, avec la participation de différents membres concernés: les Autorités et des effecteurs locaux (les acteurs de la ville, la Direction de l'Hôpital, la Présidente de l'ESP de Villerupt ,les Médecins des MSP de Longwy et de LONGUYON)

Enfin les contributions de l'ESP

Pour la mise en place du futur grand centre de vaccination de MEXY (qui sera le troisième du Département)

M. le Maire et les élus de la ville de Réhon remercient les membres de l'ESP REHON pour leur dévouement.



PETIT RAPPEL !

Un test PCR RT COVID (écouvillon par le nez) n'est pas anodin, un test « négatif » n'autorise pas pour autant à prendre des risques !

Appliquer les recommandations sanitaires (gestes barrières, port du masque, lavage des mains, distanciation...).

Il n'y a pas que le COVID, les autres pathologies sont toujours là également
Les élus de la ville de REHON remercient les membres de l'ESP REHON pour leur dévouement



NOËL AU CCAS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le centre communal d'action sociale (CCAS) a offert à toutes les personnes de 65 ans et plus, sans condition de ressources, un ballotin de chocolats.

Les membres du CCAS ont également distribué des masques lavables à nos aînés. Les ballotins de chocolats restant ont été distribués aux étudiants de l'IUT ainsi qu'un don de masques lavables.



HALTE DE NUIT

Un refuge de nuit, pour faire face aux besoins en faveur des personnes les plus vulnérables, a été créé dans notre ville pour cet hiver, en cohérence avec la politique sociale de notre ville et la solidarité.

Monsieur le maire a répondu favorablement à la demande de Monsieur le Sous-Préfet de Briey Frédéric CARRE, en mettant à disposition deux appartements disponibles au centre-ville dans le cadre de l'obligation de mise à l'abri des personnes vulnérables pendant l'hiver.

Pouvant accueillir 15 personnes dans le respect des règles sanitaires ; c'est l'Association ALISES qui a géré cet accueil. Mme Isabelle DONATI, Adjointe aux Affaires Sociales en collaboration avec la directrice de l'Association ALISES a veillé au bon déroulement de cette opération qui s'est déroulée du 21 décembre 2020 jusqu'au mois d'avril 2021.

Les locaux ont été inaugurés au mois de janvier en présence de Monsieur le Sous-Préfet.





NOUVEAU PROJET, UN JARDIN PARTAGÉ !

PROJET DE JARDINS PARTAGES

Les membres de la commission Lien Social et Culture, Communication et Attractivité de la Cité souhaitent créer un jardin partagé pour rompre l'isolement des habitants et favoriser la cohésion sociale.

Pour créer un jardin, il suffit de quelques personnes, que l'on soit un pro du jardinage ou un néophyte, ce projet est ouvert à tous !

Les jardins partagés sont porteurs de lien social et permettent de faire se rencontrer des habitants d'un même endroit qui ne se seraient pas croisés autrement. Ils favorisent aussi la rencontre intergénérationnelle en permettant l'échange d'expériences et de savoirs entre habitants.

Dans une démarche participative avec la population nous recherchons des personnes qui souhaitent s'investir et désireux d'améliorer le cadre de vie des Réhonnais.



Les personnes intéressées peuvent se faire connaître
à l'accueil de la mairie (03 82 24 90 70)
ou auprès de Mesdames DONATI ou MAZZARINI
(i.donati@rehon.fr ou i.mazzarini@rehon.fr).

La mairie accompagne le projet en mettant à disposition le terrain.

Partager un jardin, c'est d'abord une aventure humaine !!

OPERATION « AGIR ENSEMBLE POUR UNE VILLE PROPRE »

CHANTIER JEUNES : VOUS AVEZ ENTRE 14 ET 20 ANS, VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA VIE DE VOTRE COMMUNE !

La Municipalité souhaite favoriser la contribution de la jeunesse à l'amélioration du cadre de vie et propose deux journées de chantier « Nettoyons notre ville » en contrepartie loisirs au mois de Septembre (la date sera communiqué ultérieurement). Cette action, à la fois ludique et écologique, permet, tout en découvrant encore mieux notre commune, de se retrouver pour partager un moment de convivialité consacré à la collecte de nombreux déchets abandonnés aux abords des structures municipales, des sites à préserver et de lieux de promenade.

Qui peut participer à ce chantier ?

Tous les jeunes REHONNAIS (filles ou garçons) âgés de 14 à 20 ans. Ils sont invités à s'inscrire à l'accueil en mairie.

La réussite de cette opération citoyenne, participative et écologique, repose sur l'implication des jeunes Réhonnais pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie de notre ville.

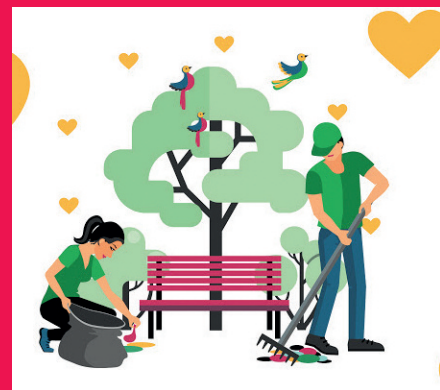
ÉTAT CIVIL



- 18 Naissances
- 5 Mariages
- 31 Décès



Sur la commune de Réhon
d'Octobre 2020 à Mai 2021.



■ COMITÉ DES FÊTES DE RÉHON

Comme les autres associations, le comité des fêtes de Réhon centre n'a pu organiser aucun loto, concours de belote, ni brocante ou encore voyage cette année.

La fête foraine se tiendra les 28, 29 et 30 Août, sur la Place Grenetier avec les forains habituels, le barbecue, les animations et le traditionnel feu d'artifice (si la situation sanitaire le permet). En espérant vous retrouver tous dès la rentrée pour la reprise de nos activités.



■ COMITÉ DES FÊTES DE HEUMONT

Fête patronale le week-end du 19/20 juin, sans feu d'artifice pour cette année (contexte sanitaire et couvre-feu). Beaucoup d'animations sur ces deux journées avec DJ Yoann :

Samedi : diffusion du match France-Hongrie sur écran géant, animation musicale suivi d'un quizz et en soirée super ambiance des années 80'.

Dimanche : concert tout l'après-midi avec Aldo Girasole, Nora, le duo Tam/Mélo de the Voice Belgique.



■ BASKET

Le basket club LONGWY REHON n'a pas pu mettre en place de championnats ou d'évènements sur la commune de REHON cette saison. Les Interventions dans les écoles n'ont pas pu avoir lieu. L'équipe première masculine et féminine s'entraîne une fois par semaine au COSEC d'HEUMONT.

Une rencontre féminine est en préparation.



■ CSP REHON FOOTBALL



En cette fin de cette saison 2020/2021, une nouvelle fois tronquée par le contexte sanitaire, le CSP REHON Football met tout en oeuvre pour retrouver le vrai plaisir du football.

Pour autant, pour ce club, il n'a jamais été question tout au long de cette année de stopper totalement ses activités puisque de nombreuses catégories ont continué à s'entraîner dans des conditions rendues plus que difficiles et par le Covid, mais également par les conditions climatiques défavorables cette année.



Malgré cela, les différents éducateurs, sous la compétence de Mickael LEDIG, ont noté de nombreux progrès parmi tous les enfants qui ont travaillé différemment pendant ce long moment sans compétitions. C'est

d'ailleurs dans cette perspective de reprise et afin de pérenniser son école de football, que ses éducateurs ont œuvré pour éviter cette saignée annoncée du nombre de licenciés dans les années à venir.

Les effectifs jeunes en sortent aujourd'hui grandis, pas spécialement en termes d'effectifs mais plutôt au niveau de la qualité, puisque malgré ces deux dernières années compliquées, le travail réalisé est reconnu par-delà le Pays-Haut. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le jeune Noam a signé un contrat de préformation avec le club professionnel du RC Strasbourg (Ligue 1), une grande fierté mais surtout une belle récompense, qui nous l'espérons servira de moteur pour cette école de football, mais aussi pour les enfants et les formateurs qui souhaiteraient rejoindre le CSP à l'avenir.



Concernant les effectifs seniors, une nouvelle fois, les objectifs ont été mis à mal par l'arrêt prématuré des championnats en octobre dernier, mettant un frein à l'ascension du club mais gageons que le rebond n'en sera que plus beau. Eux aussi ont continué à se retrouver et



se tiennent désormais prêts à affronter une vraie saison, qui manque à tous les amateurs, supporters et dirigeants du football.

Il faut aussi pour terminer, remercier l'ensemble des bénévoles, ceux dont les tâches sont connues mais également ceux qui œuvrent dans l'ombre au quotidien, et qui ont continué malgré ce contexte, à être actifs au sein du club.

Puisse la prochaine saison rassembler à nouveau, organiser les traditionnelles manifestations sportives et extra-sportives, pour véhiculer à travers notre ville les valeurs de cette association : Convivialité (combativité), Sportivité, Plaisir

Vous souhaitez rejoindre le CSP ?

Du baby-foot (4 ans) aux vétérans, toutes les catégories sont accessibles.

Contacts :

Michel MENGIN - Président : 06.33.93.58.00
Mickael LEDIG - Responsable école de football : 06.63.80.61.56
Pascal MENGIN - Coordinateur seniors - :07.60.80.81.27
Jordane BERNARD-Secrétaire Général : csprehon@gmail.com

■ KRAV MAGA

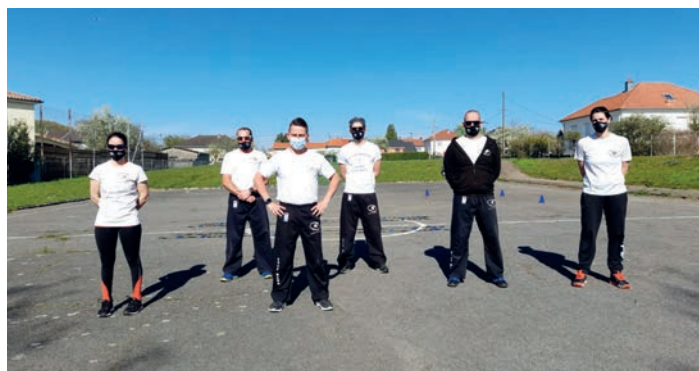
Depuis un an et demi, notre association est à l'arrêt ! Nous avons repris des entraînements en extérieur au mois de mai, à 6 personnes maximum, dans le respect des gestes barrières.

Reprise des entraînements à partir du 19 juin, mais sans contact entre les sportifs, au C.O.S.E.C. d'HEUMONT

Lundi-Mercredi-Vendredi de 20h à 23h.

Renseignements

Mr J-M ACHOURI : 06 62 37 52 98.



KARATE



Comme toutes les associations de la commune nous avons dû faire face à la fermeture du dojo en novembre malgré un début de saison très positif pour notre club avec une très bonne reprise de nos effectifs (78 licenciés). Dès l'annonce du confinement nous avons mis en place des cours via le compte facebook du club pour tous nos licenciés et en ce début d'année via l'application Zoom afin de pouvoir échanger plus facilement avec tous nos élèves présents. Tous nos entraîneurs sont restés mobilisés afin de permettre aux karatekas motivés de participer virtuellement à 2 entraînements par semaine. D'ailleurs un passage de grade a été mis en place par les entraîneurs en extérieur le 03/04 et a permis à plus de 10 jeunes de se voir délivrer leur ceinture supérieure.

Dès que le beau temps le permettait, nous en profitons aussi pour retrouver nos élèves en extérieur.

Les cours au Dojo ont repris le 19/05. Quel joie et soulagement de pouvoir à nouveau se défouler sur les tatamis en respectant bien sûr les consignes sanitaires.



Cette fin de saison est riche en événements :

- Notre interclub annuel a eu lieu le 19-06 au COSEC avec la participation des clubs de VILLERUPT et STRASSEN.
- Le dernier passage de ceinture courant juin.
- Et pour conclure notre barbecue.

Cette année nous avons pu réfléchir sur un projet qui nous tenait à cœur de développer au sein du club. La création pour la rentrée sportive 2021-2022 d'une section sportive Athlète de Haut Niveau. Grâce au recrutement de l'ex-entraîneur de l'équipe Nationale du Luxembourg et d'un préparateur physique, va nous permettre d'emmener tous nos futurs compétiteurs jusqu'à un niveau national voire international.

karateclubrehon@gmail.com

Tél..06.66.56.58.70



NOS P'TITS CHOEURS

Première répétition tous ensemble pour la chorale de p'tits chœurs, leur premier spectacle a eu lieu le 3 juillet en soirée à la salle Abbé Petit d'Heumont. Les enfants ont découvert le chant et la musique grâce à Nora, leur prof de chant.



■ LES BERGERONNETTES



Cette saison encore, le club des Bergeronnettes a suivi le rythme de la COVID : Reprise en septembre pour un mois et demi seulement, puis en janvier pour quelques séances, avant l'annonce de l'arrêt des pratiques sportives en intérieur. L'équipe encadrante a redoublé d'inventivité pour proposer aux parents des activités gymniques à faire faire à leurs filles pendant ce confinement (challenge, grand-écart, vidéos d'exercice etc...).

Il a fallu attendre l'arrivée des beaux jours pour que les monitrices puissent proposer une solution de reprise d'activités en extérieur,

l'objectif était de remobiliser les organismes et de stimuler les filles en gardant toujours à l'esprit un rapport avec la gymnastique. Cette initiative a permis de reprendre un contact avec nos gymnastes, mais toujours dans un respect des gestes barrières et de distanciation.

En temps normal, le club de gymnastique participe aux différents concours prévus par la Fédération au niveau départemental et régional ainsi qu'à des échanges sportifs et amicaux entre les clubs du Pays-Haut.

La section Poussines comptent 24 gymnastes, la section Jeunesses 30 et la section Aînées 10.

Le club peut également compter sur une belle équipe de bénévoles très impliqués dans la vie et le dynamisme du club, ainsi que 5 juges diplômés formés régulièrement. Depuis le 19 mai, reprise du travail en salle sur agrès, pour une fin de saison qui se clôturera au 30 juin. Avant de repartir en pleine forme pour la saison 2021 /2022 en septembre.

Contact :

christianmast@hotmail.fr
ou 06 42 39 27 80



 CULTURE

■ CERCLE GENEALOGIQUE DU PAYS HAUT

Le samedi 11 septembre 2021 à Réhon (salle du Conseil Municipal), nous présenterons les livres des Familles de Réhon-Heumont en 7 volumes.

Cette étude comprend plus de 19000 personnes, cela représente 8190 familles.

Lors de cette journée, nous présenterons aussi une exposition historique et généalogique, agrémentée d'arbres généalogique des familles Réhonnaises.

Notre site internet :
<http://genealogie-pays-de-longwy-545.fr>

■ ARPA

C'est en comité restreint que les membres de l'ARPA ont apportés les cadeaux pour célébrer les anniversaires de mariage.

L'association prévoit le traditionnel repas annuel au mois d'octobre, si la situation sanitaire s'améliore. Nous espérons tous nous retrouver à la rentrée pour la reprise de nos activités.

Inscription des nouveaux retraités auprès de :

M. Dominique EXPOSTA : 03 82 25 18 48

M. André SERVAIS : 03 82 24 84 71

Mme Roberte PAULUS : 09 73 65 29 06

Mme Christine BELLION : 03 82 24 31 10



M. & Mme BONOMETTI



M. & Mme GHEDINI



M. & Mme BRESSAN



M. & Mme LEBAN

Les couples
qui ont fêtés
leurs Noces
de Diamants (60 ans)



M. & Mme LOCATELLI ont fêté leurs Noces d'Or (50 ans)

CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOËL

Afin de faire briller Réhon de mille lumières pour les fêtes de fin d'année, la ville a organisé, pour la 20^{ème} fois, un concours de décorations et d'illuminations de Noël.

Nul n'est besoin de décors somptueux... Chacun y a mis tout son cœur, pour donner des airs de fêtes à son domicile et que la magie de Noël opère.

Un jury composé de cinq personnes a sillonné la commune le 26 Décembre en soirée.

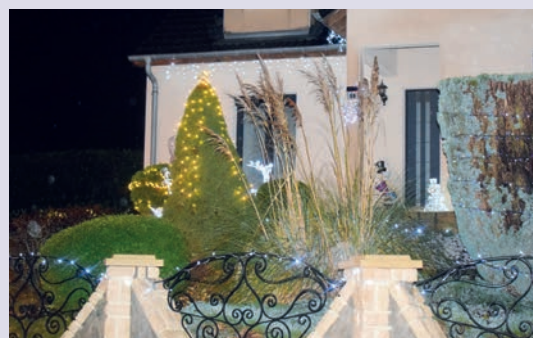
Les illuminations des vitrines, maisons, fenêtres, balcons, jardins ont été jugées en fonction de la qualité du visuel, la créativité, l'harmonie des couleurs et l'originalité. Le concours "Illuminations de Noël", organisé par la municipalité, a pour objectif de favoriser l'embellissement de Réhon en période hivernale, afin d'offrir un cadre de vie plus agréable. Les illuminations de Noël émerveillent petits et grands et participent à la décoration de la commune.

Patrick BEUDIN et Isabelle MAZZARINI, Adjoints au Maire ont voulu récompensé les habitants qui contribuent à l'embellissement de la Commune. Ils se sont déplacés chez les heureux gagnants pour leurs remettre leur lot, la réception habituelle en mairie n'a pas pu se faire suite aux annonces gouvernementales.

Félicitations aux gagnants et merci à tous les habitants.

Les heureux gagnants sont :

M. & Mme FERRY, M. & Mme STIEVET, M. & Mme CZERNECKI, Mr & Mme NEHL, M. & Mme GOBERT, M. & Mme RICHY, M. & Mme WETZ, M. & Mme JOLY, M. & Mme BEAUDEUX, M. & Mme BANAS, M. et Mme SERVAIS, M. & Mme KEMPA, M. & Mme CURE, M. & Mme BLANCHETON, M. & Mme COTINAUT.



■ CÉRÉMONIE DU 19 MARS 1962

C'est en comité restreint (contexte lié à la crise sanitaire) que la cérémonie pour la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est tenue, en présence des présidents des ACPG, FNACA, FNATH, Médailleurs militaires, du Colonel MAJEWSKI représentant de l'ordre national du mérite et de quelques élus.

Mme Isabelle MAZZARINI, Adjointe, a lu le message de Mme la Ministre de la mémoire et des Anciens Combattants, Geneviève DARIEUSSECQ et Mr André COLLIGNON le message du Président de la FNACA.

Sonnerie aux morts et Marseillaise ont précédés le dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts."



■ CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Monsieur le Maire accompagné de ses adjoints et les représentants d'associations ont déposés des gerbes aux monuments aux morts en hommage aux hommes et aux femmes qui ont combattu pour notre liberté lors de la guerre 39/45.



UN NOM AJOUTÉ SUR LE MONUMENT AUX MORTS

La longue liste de Réhonnais morts pour la France s'agrandit, puisque vient s'ajouter le nom d'un soldat de la guerre d'Indochine, né en 1925 à REHON.

Il s'agit de Daniel Giuseppe ROBERTI, Mort pour la France le 08 Avril 1950 à TAUDINH Province THUDAUMOT, en COCHINCHINE.

Il était soldat de 2ème classe au 43ème régiment d'infanterie coloniale.

C'est le premier ajout d'un nom de soldat de la guerre d'Indochine sur notre Monument aux Morts. Le 8 juin 2021, lors de la cérémonie pour la Journée Nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine Mr le Maire et Mr GUERBERT ont dévoilé le nom de Mr ROBERTI sur le Monument aux Morts, accompagnés par les officiels et anciens combattants.





■ NOUVEAUX AGENTS ADMINISTRATIFS

Nous souhaitons la bienvenue à Adeline, qui, après une période d'essai plus que concluante, a officiellement rejoint, début juin, l'équipe des employés municipaux en tant qu'agent d'accueil aux services administratifs de la mairie, ainsi qu'à Brigitte, qui a pris ses fonctions de secrétaire de direction, le 1er Avril.

CRÈCHES "LES P'TITS LOUPS" LONGWY

La municipalité contribue à l'amélioration et à l'accompagnement des enfants et de leurs familles en leur permettant de disposer d'un mode d'accueil de proximité dans le cadre d'une politique sociale, c'est pourquoi notre ville a signé une convention avec la commune de LONGWY (depuis 2016) afin de réserver deux berceaux à la crèche multi-accueil « Les P'tits Loups » (un berceau équivaut à 1880 heures par an), ce qui permet aux habitants de la commune d'inscrire prioritairement leur bébé, leur enfant (en fonction des places disponibles). Pour l'année 2020, 9 familles Réhonnaises ont bénéficiées de ces berceaux. Mme COTINAUT en est la nouvelle directrice.



■ FORMATION DES ELUS



Les élus ont bénéficié d'une formation intitulée « Appréhender les droits et obligations de début de mandat » avec Mr Christophe HEBERT, formateur MCF élu. Cette formation de 14h s'est déroulée sur 2 journées.

ATTENTION AU DÉMARCHAGE À DOMICILE



Le démarchage à domicile, réglementé par arrêté municipal, est soumis à l'autorisation préalable du

Maire pour une période donnée.

Visant principalement les séniors et les personnes isolées, des démarcheurs proposent des travaux de rénovations ou d'entretien (toits, façades de maison etc...) directement chez les particuliers.

La Municipalité qui n'a mandaté aucune société pour effectuer quelque diagnostic que ce soit, vous appelle à la plus grande vigilance envers ce type de démarches qui relève de l'abus de confiance.

Si vous êtes confrontés à cette situation ou que vous en êtes témoins, ayez le réflexe d'en faire le signalement auprès du commissariat de la Police Nationale.

ATTENTION AU DEMARCHAGE !

> Si on vous dit qu'un diagnostic de votre logement est obligatoire et qu'à défaut de la faire, vous devrez payer une taxe, **C'est faux.**

> Si on vous dit que tout le monde est éligible au dispositif à 1 (pour les chaudières et pompes à chaleur), **C'est faux.**

> Si on vous propose d'exécuter des travaux chez vous sans devis préalable, **méfiez-vous.**

■ PIANO GARDERIE 123 SOLEIL

M. le Maire, les élus ainsi que la garderie 123 Soleil remercient Mr ARNOUX d'HEUMONT pour le don d'un piano à la garderie pour les enfants. Ceux-ci profitent pleinement des joies de la musique.



LES INCIVILITÉS , ÇA SUFFIT !

Les incivilités, ça coûte cher !

Au-delà de la gêne occasionnée pour la population, les déjections canines non ramassées, les détritus et objets jetés dans la rue, voire les encombrants déposés aux endroits non prévus à cet effet ont un coût pour la collectivité et donc ... pour les Réhonnais.

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La Mairie saura prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action. Avec un objectif : rendre la ville plus propre et agréable.

Gants et masques jetés dans la rue.

Inacceptable !

Des gants et des masques déjà portés, jetés à même le sol, non loin de l'entrée des commerces, de la poste, de la mairie ou sur les trottoirs et caniveaux. Notre commune, comme des milliers d'autres partout en France, est malheureusement confrontée à ces incivilités. Cela dénote chez leurs auteurs un irrespect total de l'environnement mais aussi de la santé des autres, et, en particulier, des agents municipaux chargés du nettoyage de la voirie. Pour lutter contre les risques de propagation du Covid-19, il est indispensable que chacun respecte les règles sanitaires en vigueur, parmi lesquelles celle de jeter ses masques et gants à usage unique dans la poubelle des ordures ménagères. Un masque jetable met 450 ans pour se dégrader dans la nature ... Cela fait réfléchir !

Durant cette période, nous devons tous montrer l'exemple afin que cette terrible épidémie ne soit plus qu'un mauvais souvenir, le plus tôt possible !

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende de 68 €.

Déchets

Depuis quelques temps, nous assistons aux incivilités de certaines personnes qui déposent des encombrants divers et variés à côté des containers à ordures ménagères. Ces déchets enlaidissent nos rues et ont des conséquences sanitaires néfastes à court et long terme

(rongeurs, maladies, pollutions...). Abandonner ces déchets est un délit passible d'une amende de 450€.

Nous rappelons que les habitants de la commune peuvent utiliser les services de la déchetterie de Longwy (ZI du Pulventeux). Pour y avoir accès, il convient de disposer d'une carte électronique obligatoire et gratuite, qui s'obtient sur simple demande au siège de la Communauté d'Agglomération de Longwy (CAL, 2 rue de Lexy à Réhon).

Bien se garer, c'est du civisme !

Le civisme c'est tenir compte des autres usagers en particulier les enfants et personnes âgées, ne pas se garer n'importe où. Le stationnement est interdit sur les trottoirs. Il représente un danger pour le déplacement des piétons et gêne la circulation. Si le stationnement est jugé abusif, il est sanctionné par des contraventions dont le montant s'élève à 135€.

Sécurité routière

Un rappel des conseils de la sécurité routière n'est pas superflu car la responsabilité de chacun est également engagée dans la sécurité de tous. Prudence, respect de la réglementation et civisme : trois conditions pour une bonne sécurité routière en ville :

- La prudence au volant, sur un deux-roues ou à pied implique vigilance, maîtrise de la vitesse et respect du code de la route.
- Le respect du code de la route : les limitations de vitesse en ville : 50 km/h ou 30 km/h, les priorités, le port de la ceinture. Une vitesse excessive nuit aux usagers de la route, aux riverains...
- Le respect des piétons : les trottoirs sont réservés aux piétons, sur un passage protégé, le piéton est prioritaire, il faut savoir ralentir quand un piéton traverse ou quand on croise un cycliste.

Tous ces rappels sont des règles de convivialité et de respect de l'autre élémentaires mais sont aussi garants de notre sécurité.

Tags, casse, feux...

Un ou plusieurs groupes de jeunes se sont livrés à diverses incivilités : les tags sur les murs de la ville, casse des vitres des abris de bus, feux de poubelles.



Excédés par les plaintes des riverains, les élus en appellent à plus de respect des infrastructures, de responsabilité et à la vigilance de tous. La Police Municipale qui sera mise en place fin d'année veillera au respect et verbalisera systématiquement les contrevenants.

JOURNÉE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Dans le cadre de la journée de la santé au travail, le mercredi 28 avril, l'équipe de la commission "Culture, Communication, Attractivité de la Cité et Développement Economique" a proposé de participer à un quiz sur ce thème, à tous les agents municipaux.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

Dans le cadre de la politique du développement durable de la ville, les membres de la commission «Culture, Communication, Attractivité de la Cité et Développement économique» ont organisé une exposition sur le thème « La journée des droits de la Femme ». L'exposition s'est tenue dans le hall d'accueil de la mairie pendant une semaine.



DONS DU SANG



Depuis plusieurs années, la Ville de Réhon s'engage en faveur du don de sang, aux côtés de l'Etablissement Français du Sang du Grand Est (EFS Grand Est). Elle organise régulièrement des campagnes de collecte auprès de ses administrés. Faire un don du sang, c'est

accepter le prélèvement de son sang par du personnel médical de façon volontaire, et sans exiger de compensation financière. Dans le cas du don du sang total, une fois le prélèvement effectué, à raison de 400 ml en moyenne par donneur, la séparation des composants sanguins principaux est effectuée. Ainsi, globules rouges, plaquettes et plasma sont entreposés en attente de besoins. Le don du sang par aphérèse implique la séparation des cellules au moment du prélèvement, celles qui ne sont pas recherchées étant réinjectées au donneur.

Le 3 Décembre 2020, sur les 52 personnes qui se sont présentées, 47 ont été prélevées dont 4 nouvelles personnes. 45 dons de sang

total et 2 autres dons de sang.

Le 3 Juin 2021, 53 personnes se sont déplacés pour donner leur sang.

Tout au long de l'année, 10.000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins. Mais l'Etablissement Français du Sang, chargé de la collecte et du stockage, manque de donneurs alors que les demandes s'accroissent de manière importante. Seuls 4% des Français en âge de donner leur sang le font chaque année. 1 million de personnes sont soignées chaque année grâce à un don de sang.

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR ... DONNEZ VOTRE SANG ...



ÉCONOMIE

NOUVEAUX COMMERCES



Depuis le 1er Janvier 2021, Alexandre & Virginie, les nouveaux propriétaires du **Café de l'hôtel de ville** situé rue de Longwy sont heureux d'accueillir les clients. Ils proposent des produits locaux comme la bière artisanale de DONCOURT... Vous pouvez y acheter votre pain, des viennoiseries, commander des gâteaux, en provenance de la Boulangerie-Pâtisserie « L'ATELIER DU DELICE » de LONGWY. Comme les anciens propriétaires, ils proposent la vente de journaux, de presse, le PMU...

HORAIRES D'OUVERTURE :

- du lundi au vendredi : de 7h à 18h
- Samedi, dimanche et jours fériés : de 7h30 à 14h



Une nouvelle enseigne a vu le jour à Réhon, depuis le 26 juin. Les propriétaires du commerce **"VERDADEIRO SABOR"**, Bruna & Sergio, ont rénové le magasin, rue de Longwy pour y ouvrir une épicerie de Spécialités Portugaises.

Vous y trouverez de l'épicerie fine, de l'alimentation, des pâtisseries, mais aussi de la charcuterie ...

HORAIRES D'OUVERTURE :

- du Lundi au vendredi : 7h00 à 18h30
- Le samedi : 8h30 à 18h30
- Le dimanche : 9h00 à 13h00

GROUPE D'OPPOSITION ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE REHON

Cela fait plus d'un an que la Covid 19 rythme nos vies. Depuis le début de cette pandémie la vie est terriblement limitée, à l'image de nos trajets et de nos horaires. Une existence où manquent tant d'espaces collectifs, de lieux de culture et de moments de convivialité en famille et entre amis... Où manquent aussi les rencontres comme les réunions de conseils municipaux.

Dès lors, les conseils ont dû aussi s'adapter et se déroulent à huit clos afin de respecter les consignes sanitaires imposées par l'état d'alerte.

A l'ordre du jour du conseil du mercredi 16 Décembre 2020, figurait la modification du règlement intérieur de mise à disposition des salles communales. Nous devons nous prononcer pour l'annulation de la gratuité des dites salles. Nous aurions aimé que cette annulation soit votée à l'unanimité mais seules 14 personnes ont validé. C'était une promesse de notre campagne, elle est tenue. Dorénavant, élus et employés ne bénéficieront plus des salles gratuites.

Le 26 Mars 2021, le débat d'orientation budgétaire, moment fort dans la vie la commune, a été présenté en conseil municipal. A l'occasion de ce débat, la

majorité présente ses objectifs ainsi que l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement. Il nous était aussi demandé de réfléchir et de proposer des pistes de futures économies.

Nous avons proposé plusieurs mesures mais aucune d'elles n'a été retenue par la majorité.

Pour ne citer qu'un exemple : un employé de la ville de REHON utilise un véhicule de fonction dit « thermique » pour effectuer les trajets de son domicile à son lieu de travail, au lieu de prendre la voiture électrique que possède la commune (environ 80 kilomètres par jour travaillé). Pourtant chacun sait que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tous échanges.

Vous pouvez nous contacter via notre page facebook ou par messenger : « Rehon opposition »

Prenez soin de vous et conservez les gestes barrières même pendant vos vacances. Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances bien.

Toute l'équipe de Rehon Opposition

AGENDA REHON



LE 28,29 & 30 AOÛT FÊTE PATRONALE

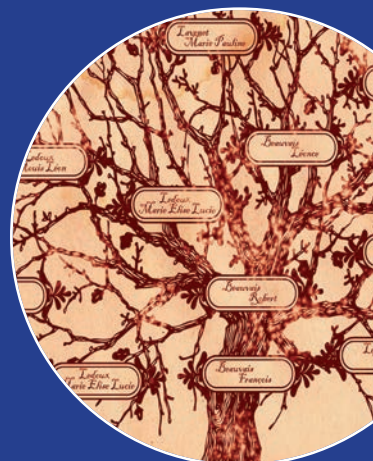
à Réhon centre,

organisé par le comité des fêtes de Réhon centre.



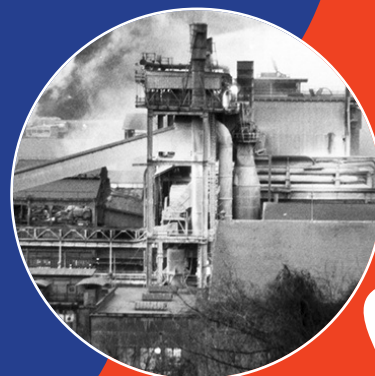
LE 11 SEPTEMBRE LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Avec l'exposition historique et généalogique sur les familles de Réhon
(Cercle généalogique du Pays de Longwy)



LE 18 & 19 SEPTEMBRE LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

(Exposition sur l'usine de la Providence)



EN SEPTEMBRE RÉUNION PUBLIQUE à Réhon Centre

10 OCTOBRE OCTOBRE ROSE à Longwy-Haut

Journée "Parcours Rose" (organisation du transport vers les site des Remparts)



LE 8 NOVEMBRE FESTIVAL DU FILM ITALIEN

(Cinémobile à Réhon)

NOVEMBRE CONFÉRENCE SUR LE PARANORMAL

